Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

Band: 29 (1929)

Artikel: A propos des inscriptions de maison

Autor: Speiser, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-112765

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mérité le ciel, le paradis où l'on était tous bienheureux. — «Dieu vous entende! soupira François, mais vous savez, Monsieur le curé, le paradis ce n'est jamais la maison.»

Quand le curé eut fini de l'administrer, François dit: «Il faut aller chercher un notaire.» Lorsque l'homme de loi fut là, François le pria de se mettre d'un côté de son lit puis il demanda encore un avocat. Qnand celui-ci arriva, il lui dit de se placer de l'autre côté. Ensuite François joignit les mains et fit tout haut cette prière: «Mon Dieu je vous remercie de m'avoir accordé la faveur de mourir comme vous, entre deux larrons,» puis il exhala son dernier soupir.

A propos des inscriptions de maison.

Le beau travail de Monsieur E. Henchoz qui a paru dans le cahier précédent de nos «Archives» a été lu avec intérêt par nombre de nos abonnés.

Nous publierons volontiers les notes que nos lecteurs voudront bien nous envoyer à ce sujet.

Voici celle que Monsieur le Prof. Paul Speiser nous adresse, relative à une inscription relevée par lui en 1902, sur un chalet à Montbovon.

Inschrift an einem schönen Holzbau in Montbovon.

(Notiert 1902).

«Ce bâtiment (1725) a été compris et fait par Antoine Lardan, lieutenant de Montbovon et Marguerite née Grange sa femme.

Par les armes l'on peut acquérir de la gloire, mais la gloire sans plume en oubli se dissout. Les plus grands rois ne sont connus que par l'histoire, leur épée est muette et la plume dit tout.

L'on a beau bâtir — si Dieu n'y met la main c'est travailler en vain, c'est pourquoi à la source première l'on doit en attribuer la valeur de cette maison qui n'est rien auprès (au prix?) de celle que nous attendons aux cieux.»

Der 2. Satz liest sich auch an der Façade des Hauses, Rossinière A la Place, Seite 159 des Bandes XXIX des „Archivs f. Volkskunde". Der 3. Satz erinnert an Nr. 55, Seite 108.